

>CNFE

12 rue Kepler
44240 La Chapelle sur Erdre
Email: cnfe44@gmail.com
Tel: 0603608282



Programme de Formation VTC

A l'issue de cette formation, le stagiaire maîtrisera les 7 épreuves pour l'examen VTC, et pourra structurer un projet professionnel.

La mise en place d'un programme complet lui permettant de réussir son examen de chauffeur VTC.

Durée: 120.00 heures (15.00 jours)

Profils des apprenants

- Reconversion Professionnel
- Demandeur d'emploi
- Association d'aide à la réinsertion

Prérequis

- Savoir lire et écrire le Français
- Être titulaire du permis de conduire depuis 3 Ans

Accessibilité et délais d'accès

Être titulaire du permis depuis 3 Ans et savoir lire et écrire le français
1 semaine

Qualité et indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction des apprenants est de 92% pour 90 candidats formés en 2020.

La note donnée par les candidats ayant répondu (40%) est de 4.3/5 sur 2020-2021.

L'estimation du taux d'insertion dans l'emploi est de plus de 50% dans les 6 mois suivant l'obtention de la carte professionnelle.

Il n'y a eu aucun abandon de candidat depuis la création de cette formation.

Objectifs pédagogiques

- Se préparer à passer l'examen visant l'obtention de la carte professionnelle
- Préparation aux épreuves théoriques (admissibilité) par l'acquisition des connaissances et savoir-faire prévus au référentiel d'examen portant sur le droit du transport, la gestion d'entreprise, la sécurité routière, l'expression française et anglaise et le développement commercial.
- La préparation à l'épreuve pratique (admission) par la mise en application des connaissances et compétences prévues au référentiel d'examen portant sur la construction d'un parcours, la relation client, la conduite en sécurité, la facturation.

Contenu de la formation

>CNFE

12 rue Kepler
44240 La Chapelle sur Erdre
Email: cnfe44@gmail.com
Tel: 0603608282



- La Réglementation du transport public particulier de personnes : appliquer la réglementation spécifique du transport public particulier de personnes.
 - Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers
 - Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
 - Connaître les obligations générales relatives aux véhicules Connaître les obligations relatives au conducteur
 - Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes
 - Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles
 - Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
 - Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires
- B - Gestion : gérer économiquement, juridiquement et fiscalement une activité de conducteur de VTC.
 - Connaître les obligations et documents comptables Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
 - Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité Connaître les principes de l'amortissement
 - Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscal Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EARL, SASU, SCOP...) et leurs modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)
 - Connaître les différentes formalités déclaratives Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat Connaître les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...)
- ÉPREUVE C / SÉCURITÉ ROUTIÈRE
 - Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...) ; Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ; Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
 - Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel Connaître les sanctions des infractions au code de la route
 - Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages
- ÉPREUVE D / LANGUE FRANÇAISE
 - Comprendre un texte de 15 à 20 lignes rédigé en langue française Savoir analyser méthodologiquement un texte
 - Maîtriser quelques notions de culture générale
- ÉPREUVE E LANGUE ANGLAISE (NIVEAU A2)
 - Savoir accueillir la clientèle Savoir mener une conversation très simple
 - Comprendre les demandes des clients
 - Savoir demander des renseignements concernant le confort de la clientèle
- ÉPREUVE F / Développement commercial VTC et gestion spécifique VTC (épreuve spécifique)
 - Connaître les principes généraux du marketing
 - Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
 - Savoir fidéliser des clients et prospecter pour en obtenir d'autres Connaître des actions de communication pour faire connaître son entreprise
 - Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)
- ÉPREUVE G / réglementation nationale vtc (ÉPREUVE spécifique)
 - Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
 - Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation
 - Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

>CNFE

12 rue Kepler
44240 La chapelle sur erdre
Email: cnfe44@gmail.com
Tel: 0603608282



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

La formation menée par les formateurs professionnel spécialisé dans le transport de personnes depuis plus de 10 ans.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Qcm en salle
- Mise à disposition de livret de révision suivant référentiel

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Examen Blanc

Prix : 1890.00